
Adresses diverses, lors de la séance du 13 fructidor an II (30 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresses diverses, lors de la séance du 13 fructidor an II (30 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 85;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15147_t1_0085_0000_1

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Séance du 13 fructidor an II

(samedi 30 août 1794)

Présidence de MERLIN (de Thionville)

1

A l'ouverture de la séance, un secrétaire donne lecture de plusieurs adresses qui applaudissent à la sagesse et à l'énergie que la Convention a déployées dans la journée du 9 au 10 thermidor : ces adresses sont envoyées par les sociétés populaires de Varilhes [Ariège]^a et Cauterets [Hautes-Pyrénées]^b, par le commis de l'administration de district de Doubs-Marat [ci-devant Saint-Hyppolyte, Doubs]^c, les membres du tribunal de commerce de Marseille^d, les officiers de santé et les blessés de l'hôpital de Clermont, Oise^e, enfin par la société populaire de Gamarde, district de Dax [Landes]^f qui a joint à son adresse la somme de six cent quatre livres, produit d'une souscription ouverte en faveur du brave républicain qui s'est saisi du scélérat Hanriot.

La Convention nationale décrète la mention honorable, et l'insertion au bulletin de ces différentes adresses (1).

a

[Les membres de la société républicaine régénérée de Varilhes, département de l'Ariège, à la Convention nationale. s.d.] (2)

Représentants du Peuple français

Il n'est donc plus ce moderne Cromwell, cet hypocrite ambitieux, qui avait conçu l'odieux projet d'anéantir la représentation nationale et la Liberté. Ils ne sont plus ses vils complices, et ses infâmes agens. Grâce à votre courage, grâce à votre vigoureuse fermeté, la Liberté est encore une fois triomphante.

Qu'ils sont heureux les habitants de cette commune qui vous possède en son sein ! Ils ont été témoins de votre énergie, ils ont partagé vos

dangers, ils ont eu le bonheur de les prévenir. Mais si la distance qui nous sépare de vous, ne nous a pas permis de marcher à côté de nos généreux frères de Paris, soyés du moins convaincus qu'ils n'ont fait que ce que nous aurions fait à leur place, et que si de nouveaux dangers pouvaient vous menacer, si de nouveaux usurpateurs pouvaient tenter encore d'envahir les droits du Peuple, chacun de nous serait un Brutus pour leur plonger le poignard dans le sein.

Tels sont, citoyens Représentants, les sentiments et les principes de la société républicaine régénérée de la commune de Varilhes, instruite par l'exemple de Robespierre, elle saura se tenir en garde contre ces réputations gigantesques usurpées sous le manteau d'une fausse popularité. Elle se rappellera que cet homme qui méditait l'asservissement de son pays, est le même qui nous parlait sans cesse de patrie et de vertu, et qui s'il eut succombé sous les coups de la *Renaud* souillerait peut-être dans ce moment le Panthéon français. Elle saura encourager les talents et le patriotisme en applaudissant aux individus qui les consacreront avec courage au triomphe de la cause du Peuple; mais elle saura se garantir de cette espèce d'idolâtrie que réprouvent également et la raison, et l'austérité des mœurs républicaines, et que des hommes libres doivent exclusivement à leur Patrie et à la Liberté.

CAROLE (président), PARIS, ESCAIEK, JOUTER (secrétaires).

b

[La société populaire de Cauterets, département des Hautes-Pyrénées à la Convention nationale, le 17 thermidor an II] (3)

Citoyens Représentants

Les républicains de Cauterets viennent encore une fois vous témoigner leurs sentiments d'amitié

(1) P.-V., XLIV, 215.

(2) C 320, pl. 1313, p. 60. *Bull.*, 13 fruct. (suppl.).

(3) C 320, pl. 1313, p. 55.